

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire spécifique > Enseigner l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) dans différents contextes chorégraphiques

Enseigner l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) dans différents contextes chorégraphiques

Code de la fiche :
RS5345

Etat :
Inactive



Télécharger



Aide en ligne

Europass

Une question ?



L'essentiel



Code(s) NSF

333v : Enseignement formation



Formacode(s)

45071 : Danse



Date d'échéance
de l'enregistrement

10-02-2024

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Validation de la certification ou de l'habilitation

Secteur d'activité

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Une question ?

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
POLE ALIENOR	35315068300038	Pôle Aliénor	http://www.polealienor.eu/

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La certification vise à reconnaître aux professionnels de la danse les compétences de l'Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), parce que l'apprentissage et la pratique de l'art de la danse font appel à une éducation artistique mettant en jeu le corps ; ces activités peuvent entraîner des risques physiologiques importants notamment pour les plus jeunes.

L'AFCMD est un enseignement compris dans le cursus de la formation menant au diplôme d'État. C'est une discipline favorisant la compréhension et l'intégration des mouvements en danse... L'AFCMD offre une approche à la fois esthétique et fonctionnelle de la danse, complémentaire au travail habituel du danseur, du pédagogue et du chorégraphe.

Compétences attestées :

Concevoir et ajuster les moyens pédagogiques aux divers niveaux de transmission de la danse (amateurs, formation initiale, professionnels ...) pour rendre accessible les connaissances en AFCMD ;

Cibler le travail et adapter la réflexion à des publics de différents domaines (autres que la danse)pour optimiser la réalisation d'un geste technique ;

Encourager chacun et créer les interactions au sein du groupe pour favoriser les acquisitions dans un cadre positif et bienveillant ;

Développer et organiser un vocabulaire commun permettant une intégration des principes de base de l'AFCMD pour l'utiliser dans la transmission en danse et d'autres disciplines ;

Une question ?

Renforcer les connaissances en AFCMD autour du développement moteur de l'enfant pour clarifier l'apprentissage des coordinations ;

Transmettre les connaissances en anatomie fonctionnelle et en physiologie afin d'être en capacité de les relier au corps en mouvement ;

Collecter un ensemble d'écrits sur le corps de nature différente (esthétique, philosophie, anthropologique...) pour élargir et alimenter une réflexion sur le mouvement ;

Élaborer et proposer des grilles d'analyse du corps en mouvement qui intègre les notions nécessaires pour développer des outils d'observation ;

Faire découvrir différents supports (vidéos, nouvelles technologies ...) pour enrichir le choix des ressources favorisant une appropriation singulière des compétences ;

Mettre en oeuvre les savoirs-faire corporels nécessaires de haut niveau pour rendre visible les caractéristiques des styles de mouvement ;

Créer des contextes pédagogiques favorisant le repérage des attitudes pathogènes grâce aux savoirs de l'AFCMD ;

Générer des prises de conscience corporelles variées à l'aide d'ateliers thématiques pour développer la créativité des artistes ;

Évaluer les connaissances des danseurs en anatomie-physiologie et en AFCMD lors de recrutement pour l'entrée en formation et lors des épreuves finales dans l'enseignement supérieur ;

Formuler une pensée théorico-pratique pour collaborer avec d'autres spécialités scientifiques et artistiques en construisant des protocoles d'analyse autour du corps en mouvement ;

Insuffler une dynamique pour faciliter le travail des danseurs face aux demandes stylistiques du chorégraphe en mobilisant les outils de l'AFCMD.

Une question ?

Modalités d'évaluation :

Mise en situation d'enseignement en anatomie, en physiologie et en AFCMD

Tutorats pédagogiques, exposés thématiques et ateliers pratiques d'évaluation

Ateliers d'analyse des styles et compte-rendus

Rédaction d'un mémoire de fin d'études, synthèses écrites et devoirs thématiques

Soutenance devant le jury.

Validation de la certification ou de l'habilitation

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences :

Le cas échéant, durée de validité en années :

Si durée limitée, modalités de renouvellement :

Possibilité de validation partielle :

Non

Une question ?

Secteur d'activité

Références juridiques des réglementations d'activité :

La loi n°89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse prévoit l'enseignement de l'AFCMD dans le cadre de la formation au diplôme d'État de professeur de danse. Cette discipline est enseignée par des spécialistes en AFCMD diplômés lors des promotions précédentes.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Les candidats doivent apporter la preuve qu'ils ont une des qualifications ci-dessous :

Titulaire du DE de professeur de danse ou du CA de professeur de danse

Titulaire du DNSP danseur

Carrière d'interprète chorégraphique significative mettant en évidence la richesse des situations chorégraphiques traversées

Carrière de chorégraphe significative mettant en en évidence la richesse des situations chorégraphiques traversées

Carrière de pédagogue reconnu dans une discipline artistique telle que le cirque, ...

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	O ui	N on	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de 5 membres : Présidence : Directeur de l'établissement ou son représentant

Une question ?

Voie d'accès à la certification	O ui	N on	Composition des jurys
			4 autres membres : 2 spécialistes en AFCMD, un représentant du ministère de la culture et 1 danseur professionnel ayant une reconnaissance nationale dans l'une des options (classique, jazz, contemporain)
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 5 membres : Présidence : Directeur de l'établissement ou son représentant 4 autres membres : 2 spécialistes en AFCMD, un représentant du ministère de la culture et 1 danseur professionnel ayant une reconnaissance nationale dans l'une des options (classique, jazz, contemporain)
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé de 5 membres : Présidence : Directeur de l'établissement ou son représentant 4 autres membres : 2 spécialistes en AFCMD, un représentant du ministère de la culture et 1 danseur professionnel ayant une reconnaissance nationale dans l'une des options (classique, jazz, contemporain)
Par expérience	X		Le jury est composé de 5 membres : Présidence : Directeur de l'établissement ou son représentant


 Une question ?

Voie d'accès à la certification	O ui	N on	Composition des jurys
			4 autres membres : 2 spécialistes en AFCMD, un représentant du ministère de la culture et 1 danseur professionnel ayant une reconnaissance nationale dans l'une des options (classique, jazz, contemporain)

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations ^

Aucune correspondance

Base légale ^

Date de décision	10-02-2021
Durée de l'enregistrement en années	3
Date d'échéance de l'enregistrement	10-0 Une question ?

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<http://www.polealienor.eu/danse/formation-continue/formations-longues>

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Une question ?